



## Enfant et nouveau compagnon

Par **jess278**, le **10/01/2010** à **21:34**

Bonjour, rnvoila ma situation je suis en separation avec le pere de ma fille et je me suis rapprocher de mon ex concubain qui est actuellement incarcéré pour delit sexuel sur femme majeur.rnma question est; rnest ce qu'il a les moyens de demander une interdiction d'approcher ma fille contre mon ex concubain a sa sortie? rnet pendant son incarceration peut-il faire quel que chose pour qu'il n'est plus le droit d'avoir de contact avec moi? rnmerci de me repondrerncordialement

Par **Marion2**, le **10/01/2010** à **22:47**

Bonsoir, rnrn[citation]ce qu'il a les moyens de demander une interdiction d'approcher ma fille contre mon ex concubain a sa sortie?[/citation] rnrnAbsolument, le père de votre fille peut faire cette demande auprès du Juge aux Affaires Familiales. rnrn[citation]et pendant son incarceration peut-il faire quel que chose pour qu'il n'est plus le droit d'avoir de contact avec moi? rn[/citation] rnrnVous êtes adulte, vous pouvez faire ce que vous voulez... rnrnCordialement.